



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Stokoderm® Foot Care

Cette FDS n'est pas obligatoire au titre du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et est fournie à titre d'information uniquement.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Stokoderm® Foot Care

Numéro du produit SFC100ML

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur SC Johnson Professional SAS
3/5 RUE DU PONT DES HALLES
94656
RUNGIS
CEDEX
Tel 01.41.80.11.30
FAX 01.45.12.97.26
info.profr@scj.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence n° d'appel d'urgence ORFILA : 01.45.42.59.59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

Produit cosmétique exempté des règles relatives à la classification, l'étiquetage et l'emballage du règlement CLP (CE) N° 1272/2008. Il répond cependant aux critères sur l'inflammabilité prévus dans ce règlement.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Stokoderm® Foot Care

| | | |
|-----------------------|----------------------|--|
| PROPANE-2-OL | | 60-100% |
| Numéro CAS: 67-63-0 | Numéro CE: 200-661-7 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX |
| Classification | | |
| Flam. Liq. 2 - H225 | | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | | |
| STOT SE 3 - H336 | | |
| PROPANE-1-OL | | 10-30% |
| Numéro CAS: 71-23-8 | Numéro CE: 200-746-9 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119486761-29-XXXX |
| Classification | | |
| Flam. Liq. 2 - H225 | | |
| Eye Dam. 1 - H318 | | |
| STOT SE 3 - H336 | | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

INCI

ISOPROPYL ALCOHOL, PROPYL ALCOHOL, GLYCERIN, PEG-8, EUCALYPTUS GLOBULUS OIL, SALVIA OFFICINALIS OIL, ROSMARINUS OFFICINALIS OIL, HAMAMELIS VIRGINIANA (WITCH HAZEL) WATER, AQUA (WATER) ALCOHOL, PROPYLENE GLYCOL, LINALOOL, LIMONENE, FARNESOL, HEXYL CINNAMAL, CITRONELLOL, COUMARIN, GERANIOL, PARFUM(FRAGRANCE)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

| | |
|-----------------------------|---|
| Information générale | Consulter un médecin si une gêne persiste. |
| Inhalation | Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. |
| Ingestion | NE PAS faire vomir. Consulter immédiatement un médecin. |
| Contact cutané | Non pertinent. |
| Contact oculaire | Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-------------------------|---|
| Inhalation | Aucun symptôme particulier connu. |
| Ingestion | Peut provoquer des nausées, des maux de tête, des vertiges et une intoxication. |
| Contact cutané | Aucun connu. |
| Contact oculaire | Peut provoquer une irritation oculaire sévère. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------------------|-------------------------------------|
| Indications pour le médecin | Aucune recommandation particulière. |
|------------------------------------|-------------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Stokoderm® Foot Care

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau pulvérisée, brouillard ou brume. Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Agents chimiques en poudre, sable, dolomie, etc.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Forme des mélanges explosifs avec l'air. Le produit est inflammable.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Lutter contre l'incendie à une distance de sécurité ou depuis une zone protégée.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Laver soigneusement après avoir traité un déversement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Stokoderm® Foot Care

Commentaires sur les composants Valeurs indicatives selon la Directive 91/322/CEE de la Commission.

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



| | |
|--|--|
| Contrôles techniques appropriés | Non pertinent. |
| Protection des yeux/du visage | Non requis normalement. En cas de risque d'éclaboussures dans les yeux, porter des lunettes de protection. |
| Protection des mains | Aucune protection pour les mains n'est requise. |
| Autre protection de la peau et du corps | Non pertinent. |
| Mesures d'hygiène | NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Enlever rapidement tout vêtement qui devient contaminé. |
| Protection respiratoire | Non pertinent. |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|--|
| Aspect | Liquide. |
| Couleur | Incolore à jaune pâle. |
| Odeur | Caractéristique. |
| pH | Non applicable. |
| Point de fusion | Indéterminé. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | Indéterminé. |
| Point d'éclair | ~ 18°C DIN EN 22719 |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Limite inférieure d'explosibilité/inflammabilité: 2 %(V) (2-propanol) Limite supérieure d'explosibilité/inflammabilité: 13,50 % Vol 1-Propanol |
| Pression de vapeur | 220 hPa @ 50°C |
| Densité relative | ~ 0,864 g/cm ³ |
| Solubilité(s) | Miscible à l'eau. |
| Température d'auto-inflammabilité | 250°C DIN 51794 |
| Viscosité | Indéterminé. |

9.2. Autres informations

Autres informations None.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

Stokoderm® Foot Care

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1993

N° ONU (IMDG) 1993

N° ONU (ICAO) 1993

N° ONU (ADN) 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL, PROPAN-1-OL)

Nom d'expédition (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL, PROPAN-1-OL)

Nom d'expédition (ICAO) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL, PROPAN-1-OL)

Nom d'expédition (ADN) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS PROPAN-2-OL, PROPAN-1-OL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

Groupe d'emballage (ADN) II

Stokoderm® Foot Care

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes
d'intervention d'urgence •3YE

Numéro d'identification du
danger (ADR/RID) 33

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Ce produit cosmétique est régi par la réglementation CE n°1223/2009 (telle que modifiée), et est donc exempté de la création d'une Fiche de Données de Sécurité du règlement CE n°1907/2006 (telle que modifiée). Il est également exempté de règles relatives à l'étiquetage et la classification et l'emballage du règlement CLP (CE) N° 1272/2008.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Commentaires sur la révision Révision des informations NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision 11/01/2019

Révision 7

Remplace la date 18/01/2018

Numéro de FDS 21056

Mentions de danger dans leur intégralité H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.